

**22RES05**

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

# LA DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

**NOUVEAU**

## Contexte

La loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale, a posé la nécessité d'évaluer les pratiques et de mettre en avant les bonnes pratiques permettant aux établissements d'élaborer des procédures et de veiller à faire vivre la démarche d'amélioration continue de la qualité (DACQ) au bénéfice des personnes accueillies et accompagnées.

## Objectifs / Compétences visées

- Comprendre les principes et enjeux d'une démarche qualité dans le médico-social
- Appréhender les outils au service de la qualité
- Mettre en œuvre une démarche de gestion de projet de démarche qualité au regard des exigences de la HAS, du parcours du résident et du projet d'établissement
- Appréhender les nouveautés liées à la réforme de l'évaluation et de la qualité en ESSMS

## Contenu

- Comprendre les principes et enjeux d'une démarche qualité dans le médico-social**
  - La qualité dans le secteur médicosocial
  - L'articulation entre projet d'établissement, convention, CPOM, évaluation externe
- Appréhender les outils au service de la qualité**
  - L'état des lieux, le diagnostic
  - Le suivi de la démarche qualité : plan d'amélioration continue de la qualité, fiches-action, indicateurs...
  - La juste ambition : points de vigilance
  - Le pilotage : le suivi, le contrôle et l'évaluation
- Mettre en œuvre une démarche projet et une démarche qualité**
  - La démarche projet
  - La culture qualité : participation des professionnels, des usagers, des familles, des partenaires
- Appréhender les nouveautés liées à la réforme de l'évaluation des ESSMS**
  - L'utilisateur traceur
  - Le parcours traceur

## Date(s) & Lieu(x)

7 avril 2022 - Montpellier

## Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

## Tarif(s)

199 € - Adhérent  
365 € - Non-adhérent

## Public

Responsables associatifs, dirigeants et salariés, toute personne en charge de la gestion de projet(s) et/ou intégrant un COPIL qualité  
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 15 personnes

## Pré-requis

Aucun

## Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'échanges avec et entre les participants. Cas pratiques  
Support remis aux participants

## Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.  
En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis.  
En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.  
Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.  
Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

## Intervenant.e

Nam Phuong LACROIX, conseillère technique  
Projet, évaluation, via associative

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

